

« Le domaine Santé bien vieillir est au cœur des enjeux des territoires nationaux, et s'inscrit dans les plans à moyen terme de la Caisse Régionale. Celui-ci a pour but premier de garantir au mieux la qualité de vie, autour de la santé pour accompagner les séniors de plus en plus nombreux. Ce secteur a un besoin fort d'accompagnement par la mise en place de partenariat.

En 2019, et malgré un avis défavorable des élus SNECA, une première tranche de 150 résidences dont 3 pour CATP pour un montant de 1M€ a été financé (2 en Indre et Loire et 1 en Vienne). A noter, et cela peut paraître surprenant sur la transparence de cette opération, aucune relation commerciale directe avec les résidences concernées, tout comme le manque de communication en interne comme en externe par CATP.

En 2022, se présente la deuxième tranche, avec un schéma juridique identique au premier avec une proposition de participation de 1M€ orientée uniquement sur l'Indre et Loire sur 7 résidences. Ce dossier nous est à nouveau présenté uniquement sous l'angle financier, comme un investissement immobilier à rendement relativement sécurisé et performant (4% minimum), et un groupe européen solide.

Pourtant, le géant du secteur, KORIAN, connaît actuellement un contexte médiatique des plus perturbés en matière d'image, et nous n'avons aucune garantie sur la qualité de services et en matière de soins donnés aux bénéficiaires séniors. Le premier groupe privé français de maisons de retraites est actuellement sous surveillance après des témoignages accablants (homicide involontaire ; mise en danger délibérée de la vie d'autrui ; violence par négligence ; non- assistance à personne en danger ; maltraitance ...). Autant de motifs qui peuvent interroger sur ce gestionnaire de vies humaines.

Pour rappel, l'émission « Cash Investigation » diffusé en mars 2022 sur France 2 dénonce la course aux profits par des méthodes immorales (personnel non diplômé/repas rationnés, effectifs insuffisants, ...)

Les valeurs morales (100% humain) défendues par le groupe Crédit Agricole et CATP, seraient elles mises de côté pour accentuer la seule valeur de rentabilité, sans bien même se soucier de l'image de banque de proximité, de territoires et d'accompagnement de tous ses clients et sociétaires ?

Certes le projet de santé et vieillissement fait partie d'un axe sociétal du groupe, où il est justifié par l'existence d'un réel besoin de marché en proximité, mais cela doit s'inscrire avec un code de déontologie partagé et réciproque.

Sans garanties solides, prouvées et sérieuses, des mesures prises par le groupe KORIAN, et dans le respect de la vie humaine, nous ne pouvons valider un tel investissement immoral. »

En conséquence, les élus SNECA du CSE voteront défavorablement

